

Enquête structurée relative au soutien direct fourni au titre du FSE+ pour lutter contre la privation matérielle

Juin 2025



Rappel méthodologique

Rappel méthodologique



Echantillon

- Cible: Les bénéficiaires finaux du dispositif de lutte contre la privation matérielle, c'est-à-dire les clients des épiceries sociales.
- Échantillon de **521 bénéficiaires finaux**.

(Pour rappel : objectif d'au moins 500 interviews)



Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées en **face à face** avec les clients lors de leur visite de l'organisation partenaire.



Période d'enquête

Le terrain s'est déroulé du **11 mars au 18 avril 2025**.

Les épiceries ont été facilitatrices dans la réalisation des enquêtes en encourageant les bénéficiaires à y participer.

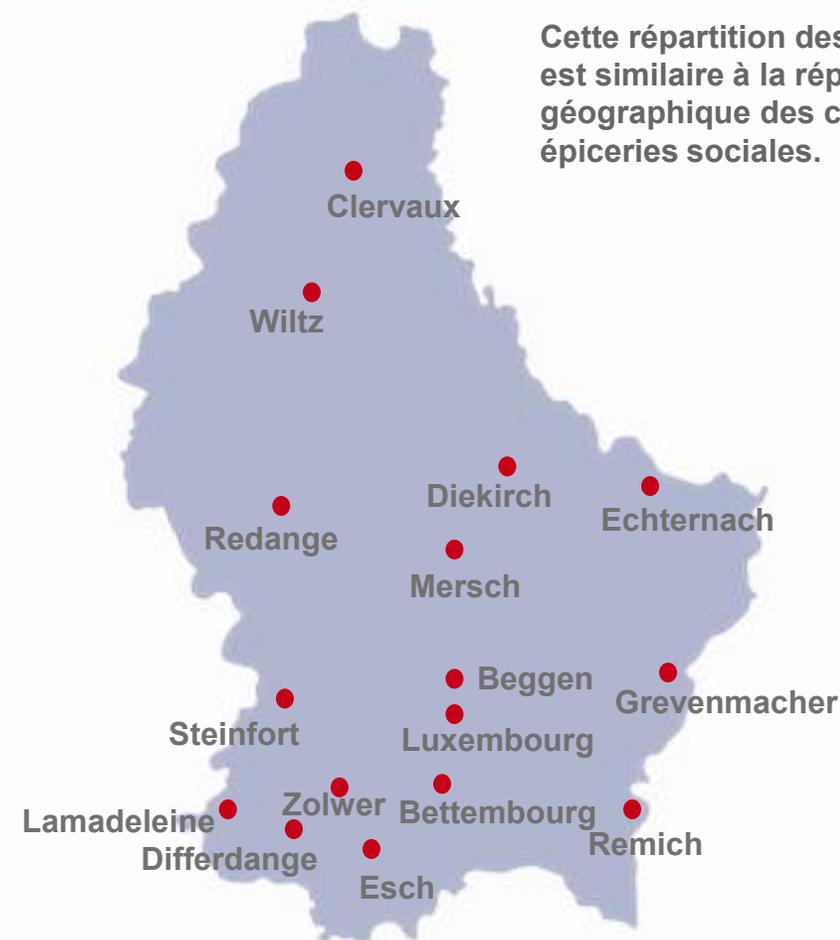
Description de l'échantillon

	<i>absolu</i>	<i>%</i>
TOTAL	521	100%
SEXE		
Masculin	204	39%
Féminin	316	61%
Non binaire	0	0%
Pas de réponse	1	0%
AGE		
0-17	4	1%
18-29	17	14%
30-64	275	78%
65 ou plus	23	7%
TYPE DE MENAGE		
Seul(e)	164	31%
En couple sans enfants	33	6%
Seule(e) avec enfants	143	27%
En couple avec enfants	153	29%
Autre / pas de réponse	27	5%

Description de l'échantillon

Interviews : Interviews : Répartition géographique
absolu % (statistiques officielles)

TOTAL	521	100%	100%
LIEU DE VISITE			
HUT Esch	70	13%	15%
Croix-Rouge Differdange	35	7%	7%
HUT Diekirch	42	8%	8%
Croix-Rouge Echternach	37	7%	6%
Croix- Rouge Wiltz	27	5%	7%
Croix-Rouge Clervaux	21	4%	5%
Croix-Rouge Grevenmacher	18	3%	5%
Croix-Rouge Mersch	21	4%	5%
Croix-Rouge Steinfort	52	10%	8%
Croix- Rouge Remich	23	4%	5%
HUT Luxembourg	50	10%	8%
HUT Redange	14	3%	3%
Cent Buttek Bettembourg	52	10%	10%
Cent Buttek Beggen	32	6%	5%
Cent Buttek Lamadelaine/Pétange	24	5%	4%
Eis Epicerie Zolwer	3	1%	1%



Cette répartition des répondants est similaire à la répartition géographique des clients des épiceries sociales.

Note méthodologique

L'échantillon risque de ne pas être tout à fait représentatif de la population cible, à savoir les bénéficiaires des épiceries sociales. Les personnes interviewées sont celles qui étaient présentes les jours de l'enquête, ce qui peut certainement influencer l'échantillon analysé (personnes en emploi ne peuvent pas passer en matinée, familles monoparentales doivent s'occuper des enfants à certains moments de la journée...). Même si les interventions ont été réalisées sur plusieurs jours de la semaine et à différents horaires, les enquêteurs n'étaient pas présents à chaque heure d'ouverture des épiceries pour supprimer tout effet d'hétérogénéité des situations de vie de la population.

La diversité de la population cible n'ayant pas été mesurée en amont de l'analyse, il est difficile de faire abstraction d'éventuel biais de sélection, biais de réponse et autres erreurs d'analyses liées à l'échantillonnage.

La répartition obtenue en termes de sexe, âge et lieux où les entretiens ont été menés, est similaire à celles de 2022 et 2017 ; cela permet une comparaison entre les différentes enquêtes. Toutefois, une part importante des questions a également changé en 2025, ce qui ne permet d'observer des évolutions ou des changements que sur certains aspects.

➔ Rappel 2022

	<i>absolu</i>	<i>%</i>
TOTAL	451	100%
SEXE		
Homme	177	39%
Femme	274	61%
AGE		
15 ou moins	4	1%
16-24	17	4%
25-49	275	61%
50-64	130	29%
65 ou plus	23	5%

	<i>absolu</i>	<i>%</i>
TOTAL	451	100%
LIEU DE VISITE		
Caritas Esch	41	9%
Croix- Rouge Differdange	40	9%
Caritas Diekirch	45	10%
Croix- Rouge Echternach	30	7%
Croix- Rouge Wiltz	23	5%
Croix- Rouge Clervaux	20	4%
Croix- Rouge Grevenmacher	19	4%
Croix Rouge Mersch	17	4%
Buttek Croix- Rouge Steinfort	34	8%
Buttek Croix- Rouge Remich	22	5%
Buttek Caritas Luxembourg	54	12%
Buttek Caritas Redange	7	2%
Cent- Buttek Bettembourg	38	8%
Cent- Buttek Beggen	33	7%
Cent- Buttek Lamadelaine	26	6%
Eis Epicerie Zolwer	2	0%

Note sur les épiceries sociales

Dans le cadre du programme de l'aide aux plus démunis du FSE+, les épiceries sociales (*) sont approvisionnées via une centrale d'achat (Spëndchen asbl) pour les produits gratuits financés par le FSE+ (90% budget UE, 10% budget national) sur un budget global de 1.4M€ (2024-2027). A côté de l'achat de produits, 7% du budget global sont destinés à l'organisation d'activités dans les épiceries sociales, 1% pour des frais d'organisation.

Les compléments en produits gratuits actuels sont :

- Au niveau alimentaire : le riz, le sucre, l'huile, les pâtes, le lait, le thon, les petits pois/carottes en conserve, les pois chiches et les tomates pelées en conserve.
- Les produits de première nécessité sont : le dentifrice, le gel douche, le shampoing, le papier hygiénique, la poudre à lessiver et le produit vaisselle.

Chaque bénéficiaire bénéficie d'une quantité prédéfinie au niveau national de ces produits/mois.

En raison de l'évolution des moyens financiers des Fonds européens, dès 2024, une partie de ces produits sont garantis aux bénéficiaires à travers le programme FSE+, les autres produits par un programme financier national.

Accès aux épiceries :

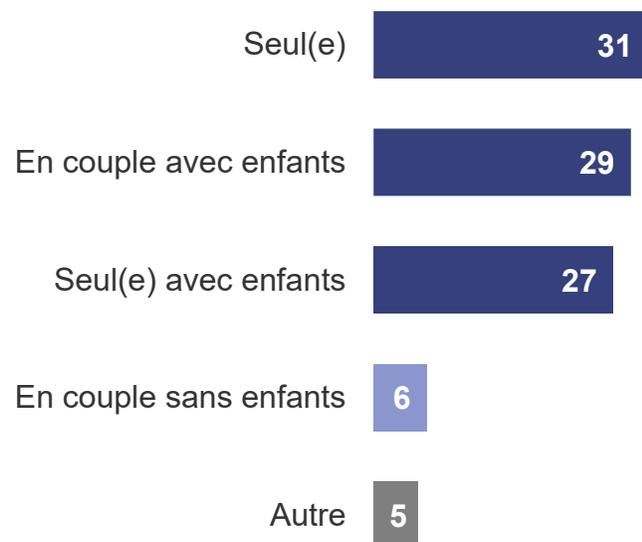
- Les demandeurs, c'est-à-dire les résidents en situation de précarité, doivent s'adresser à un service agréé ou un office social pour introduire leur demande. Après validation, une carte d'accès personnelle leur est remise, indiquant le point de distribution attribué.
- Les horaires d'ouverture des épiceries sont variables selon les structures, généralement entre 2 et 5 jours par semaine.
- Pour la collecte des produits FSE+, les bénéficiaires peuvent passer dans les épiceries sociales tous les jours d'ouverture pour autant qu'il leur reste encore des quantités à collecter pour le mois en cours.

(* dans le présent document nous utilisons le terme « épiceries sociales » comme terme générique pour les différentes organisations partenaires disposant d'un lieu de distribution direct des produits gratuits aux bénéficiaires, indépendamment de leur mode de fonctionnement en dehors du programme FSE+.)

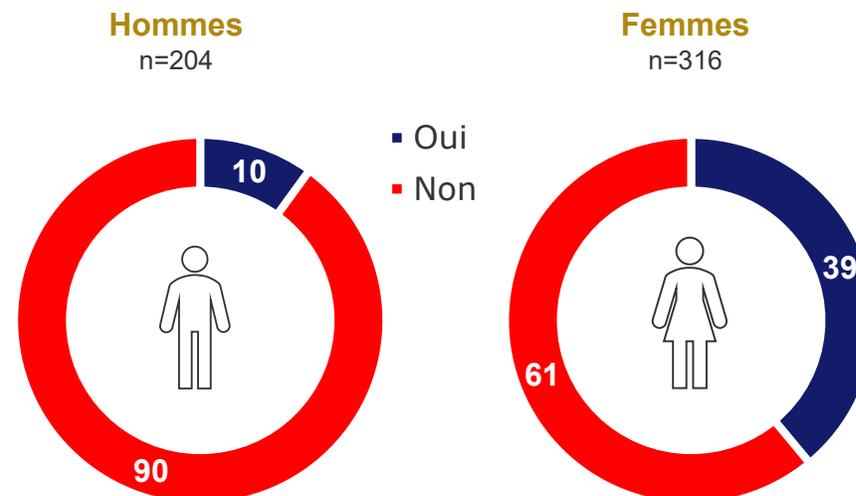
Le profil des répondants

Composition du ménage

En %



Parent isolé



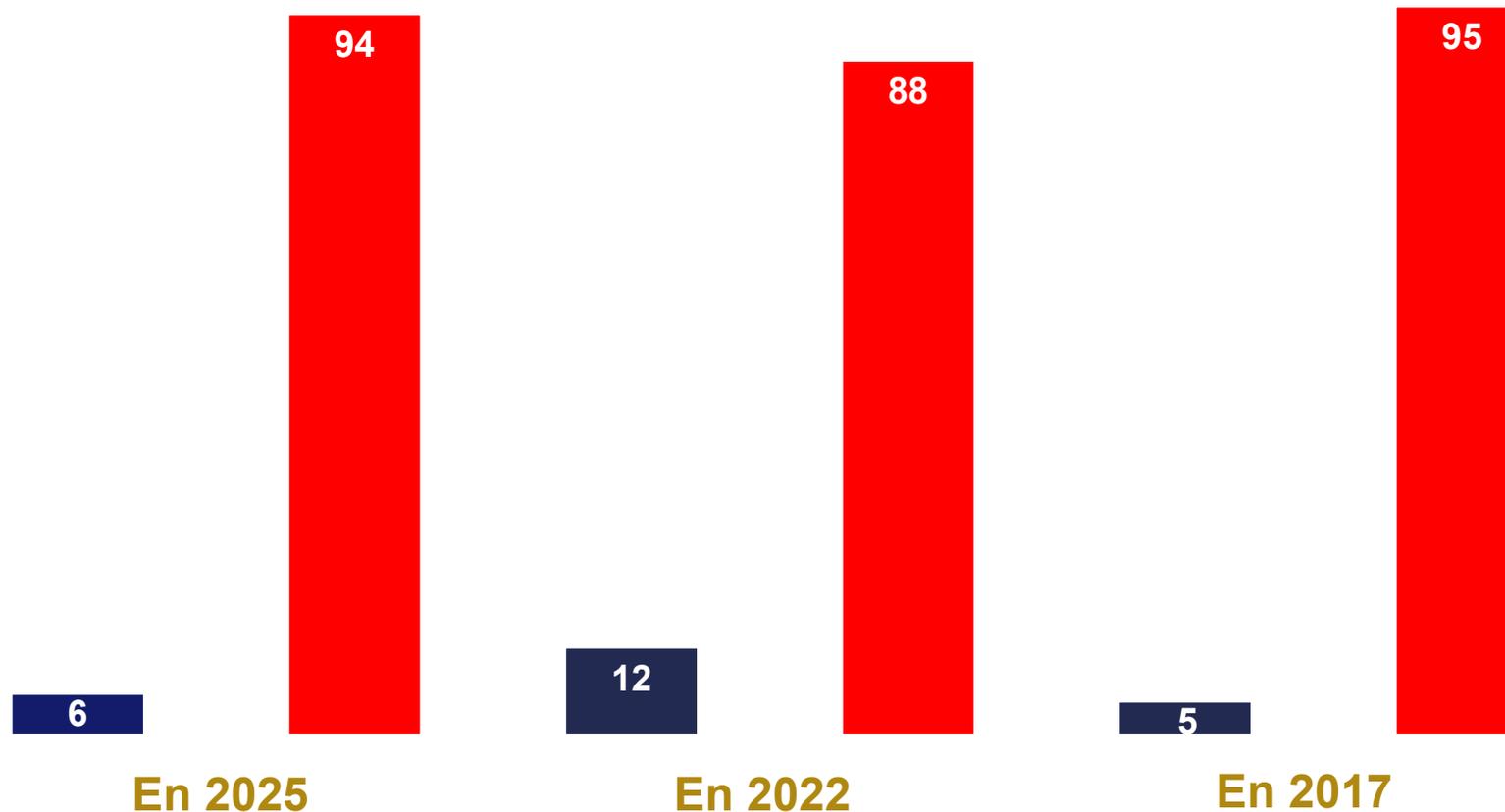
N= 521

Question B3 : Résidez-vous ... ?

Perception d'autres aides

En %

- Oui
- Non

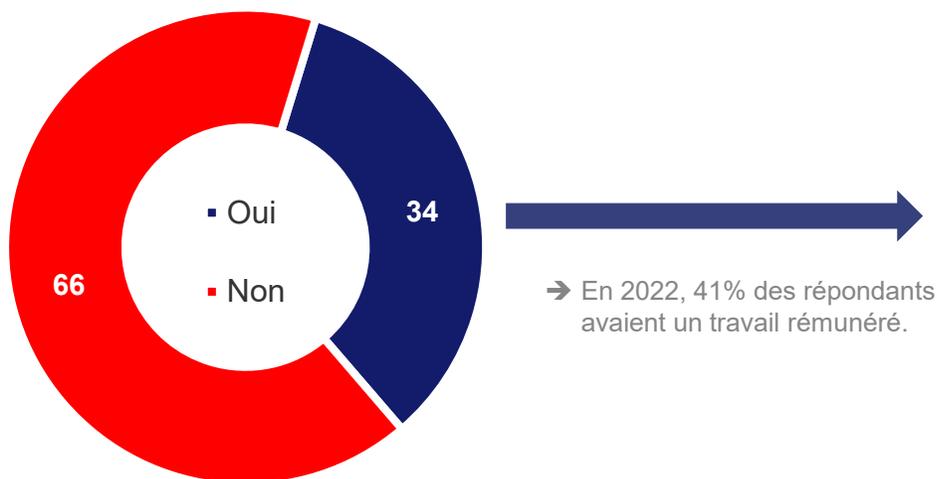


N= 521

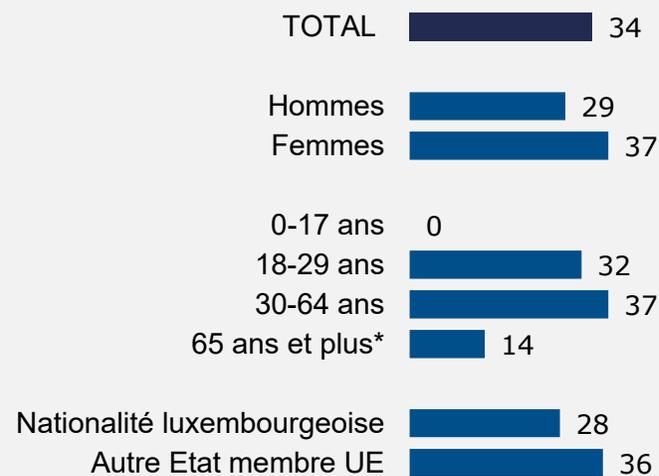
Question B16 : Est-ce que vous et/ou d'autres membres de votre ménage recevez une aide (denrées alimentaires, biens ou conseils) de la part d'autres organisations ?

Perception de revenus du travail par le bénéficiaire

En %



Détail des bénéficiaires qui perçoivent des revenus du travail :



NB : Le détail montre comment les différents sous-groupes se positionnent par rapport à la population totale.

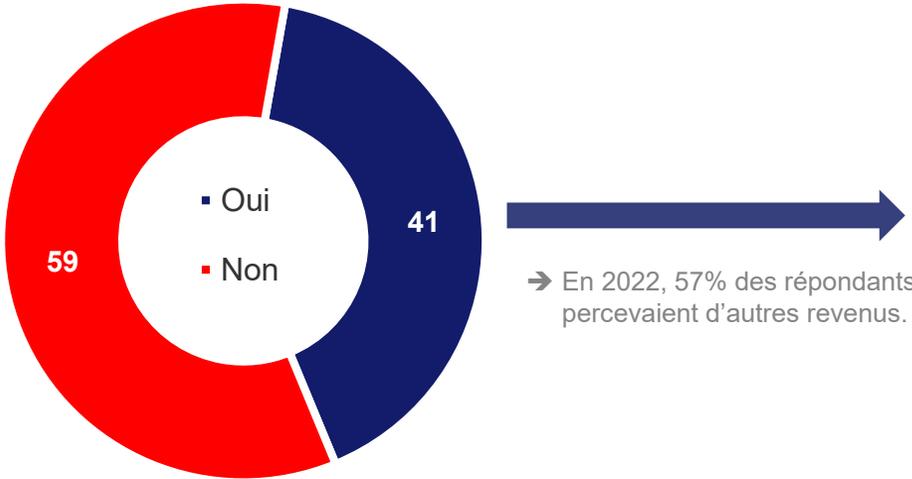
N= 521

Question B17 : Est-ce que vous percevez des revenus du travail ?

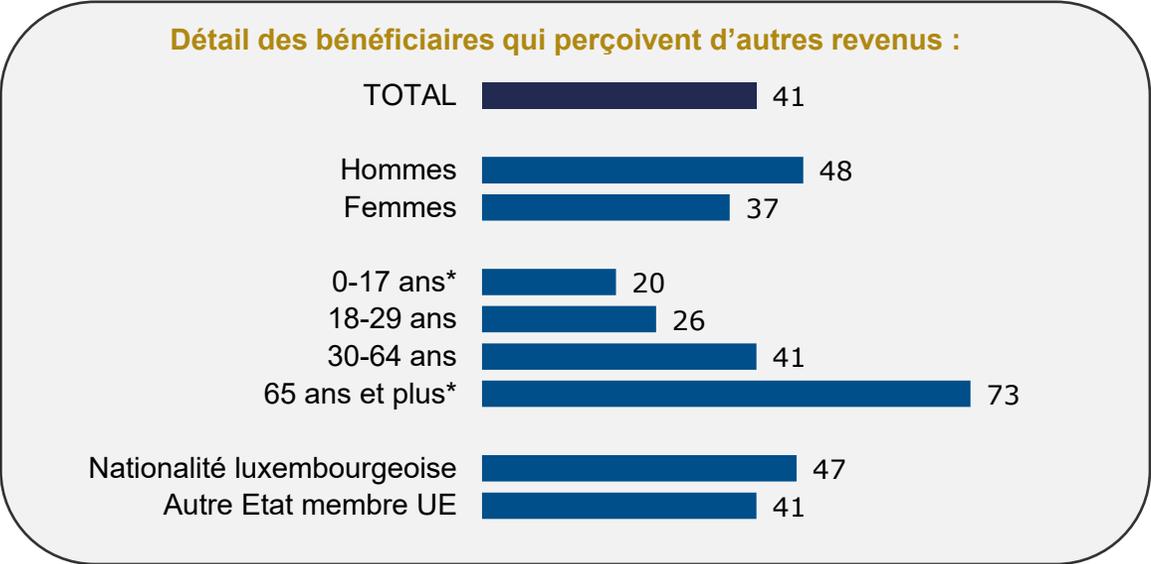
*Attention : base faible (N=37)

Perception d'autres revenus ou prestations par le bénéficiaire

En %



→ En 2022, 57% des répondants percevaient d'autres revenus.



NB : Le détail montre comment les différents sous-groupes se positionnent par rapport à la population totale.

N= 521

Question B17 : Est-ce que vous percevez d'autres revenus ou prestations ?

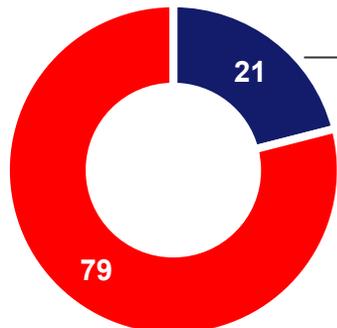
*Attention : base faible (N= 5 pour les 0-17 ans et N=37 pour les 65 ans et plus)

Perception de revenus par d'autres membres du ménage

En %

Revenus du travail

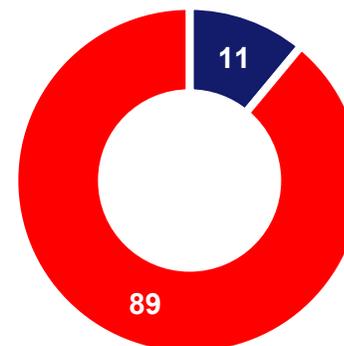
- Oui
- Non



46% parmi ceux qui vivent en couple avec enfants

→ En 2022, 22% des répondants indiquaient que d'autres membres du ménage avaient un travail rémunéré.

Autres revenus ou prestations



N= 521

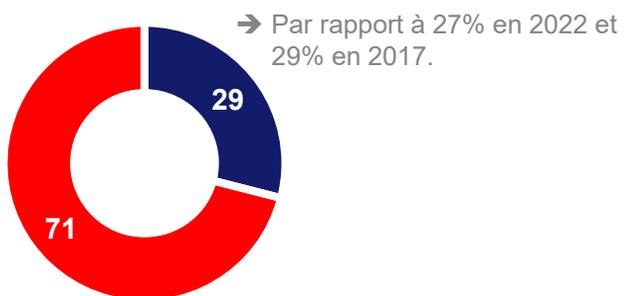
Question B17 : Est-ce que des membres de votre ménage perçoivent des revenus du travail / d'autres revenus ou prestations ?

Nationalité ou statut des bénéficiaires

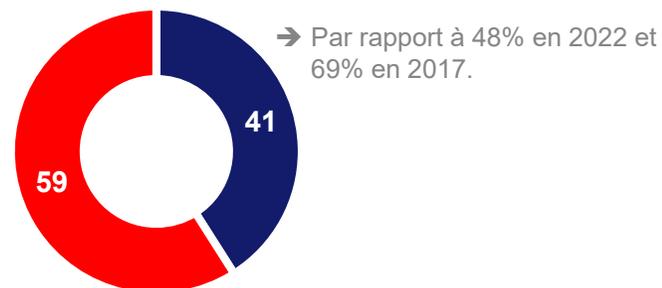
En %

Nationalité luxembourgeoise ?

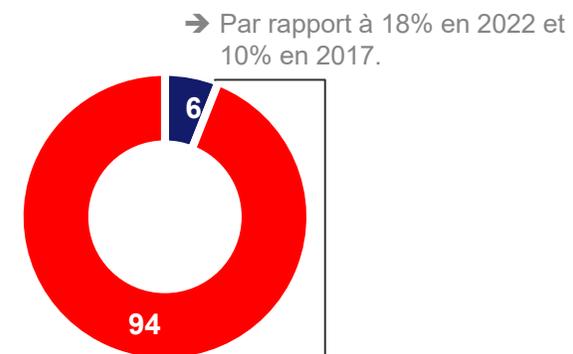
- Oui
- Non



Nationalité d'un autre pays de l'Union européenne ?



Demandeur d'asile ou réfugié ?



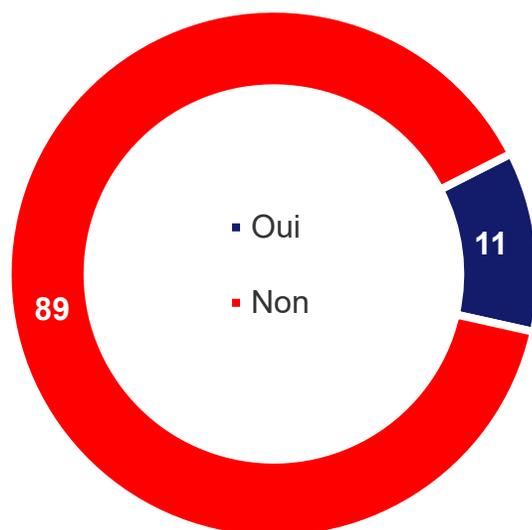
13% parmi les couples avec enfants

N= 521

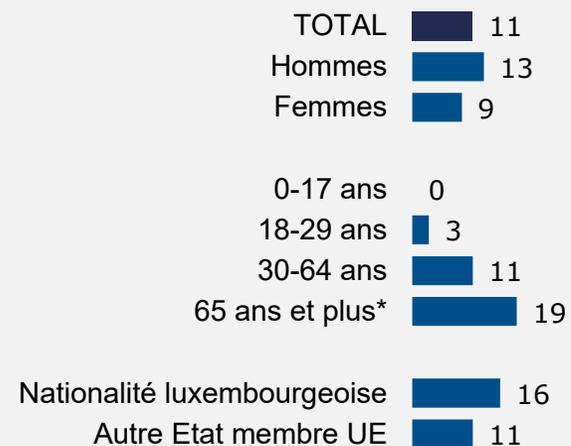
Question B17 : Est-ce que vous avez la nationalité du pays dans lequel vous êtes actuellement / d'un autre pays de l'UE / le statut de demandeur d'asile ou réfugié, bénéficiaire d'une protection temporaire ?

Situation de handicap

En %



Détail des personnes en situation de handicap:



NB : Le détail montre comment les différents sous-groupes se positionnent par rapport à la population totale.

N= 521

Question B17 : Est-ce que vous avez un handicap ?

*Attention : base faible (N=37)

Type d'habitation

En %



N= 521

Question B18 : Où vivez-vous actuellement?

Les résultats

Source de connaissance de l'existence de l'aide à titre du FSE+

En %

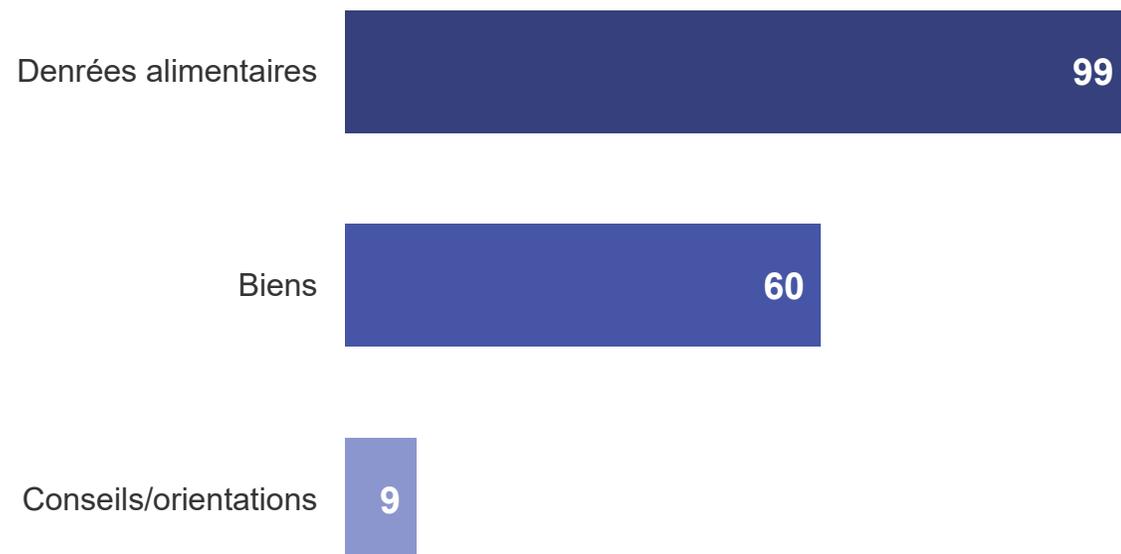


N= 521

Question B4 : Comment avez-vous appris l'existence de l'aide que vous recevez au titre du FSE+ ?

Type d'aide ou d'assistance reçue

En %

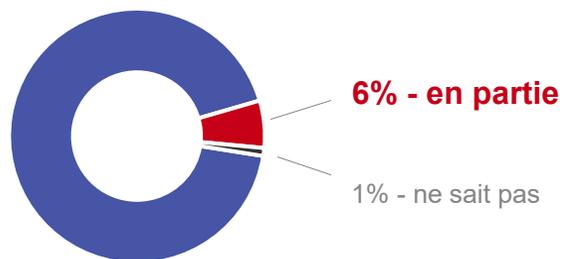


N= 521

Question B5 : Quel type d'aide avez-vous reçu au cours de la présente année civile ?

Impact de l'aide reçue

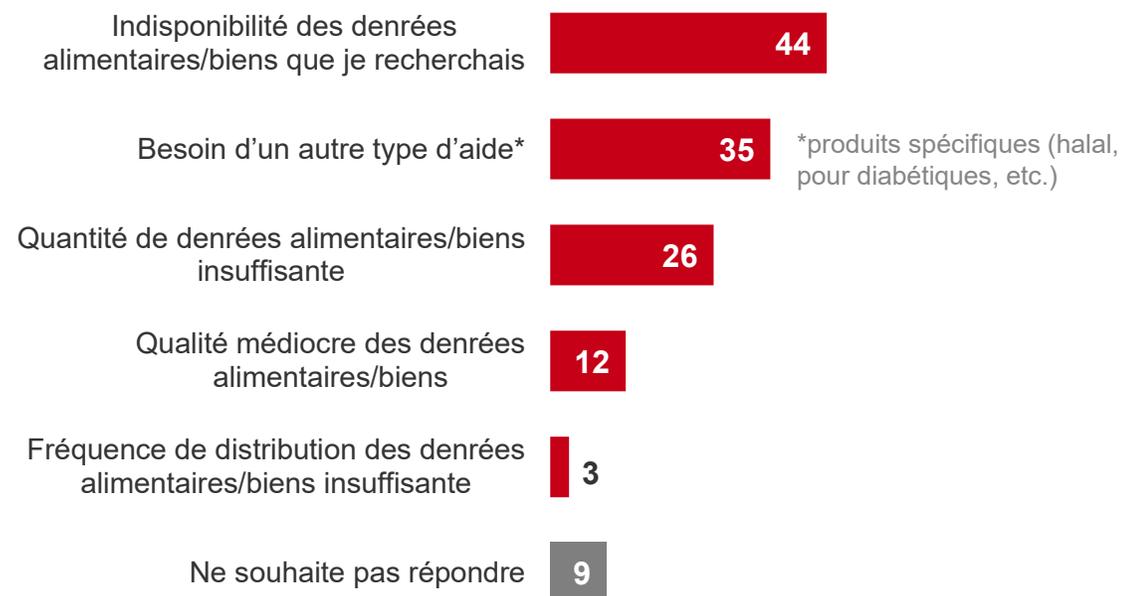
En %



93% disent que les denrées alimentaires et/ou les biens fournis ont été utiles



Attention : base faible (N=34)



N= 521

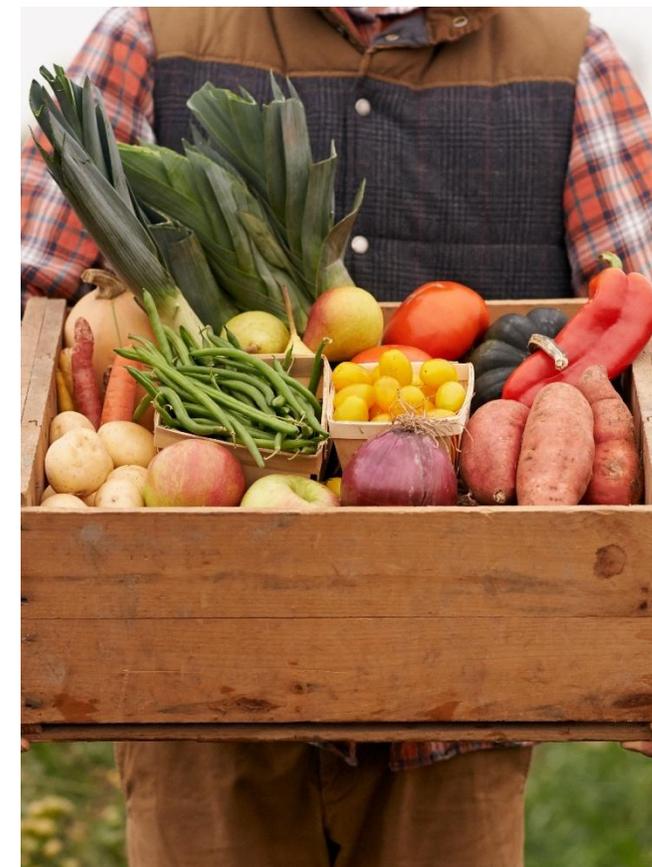
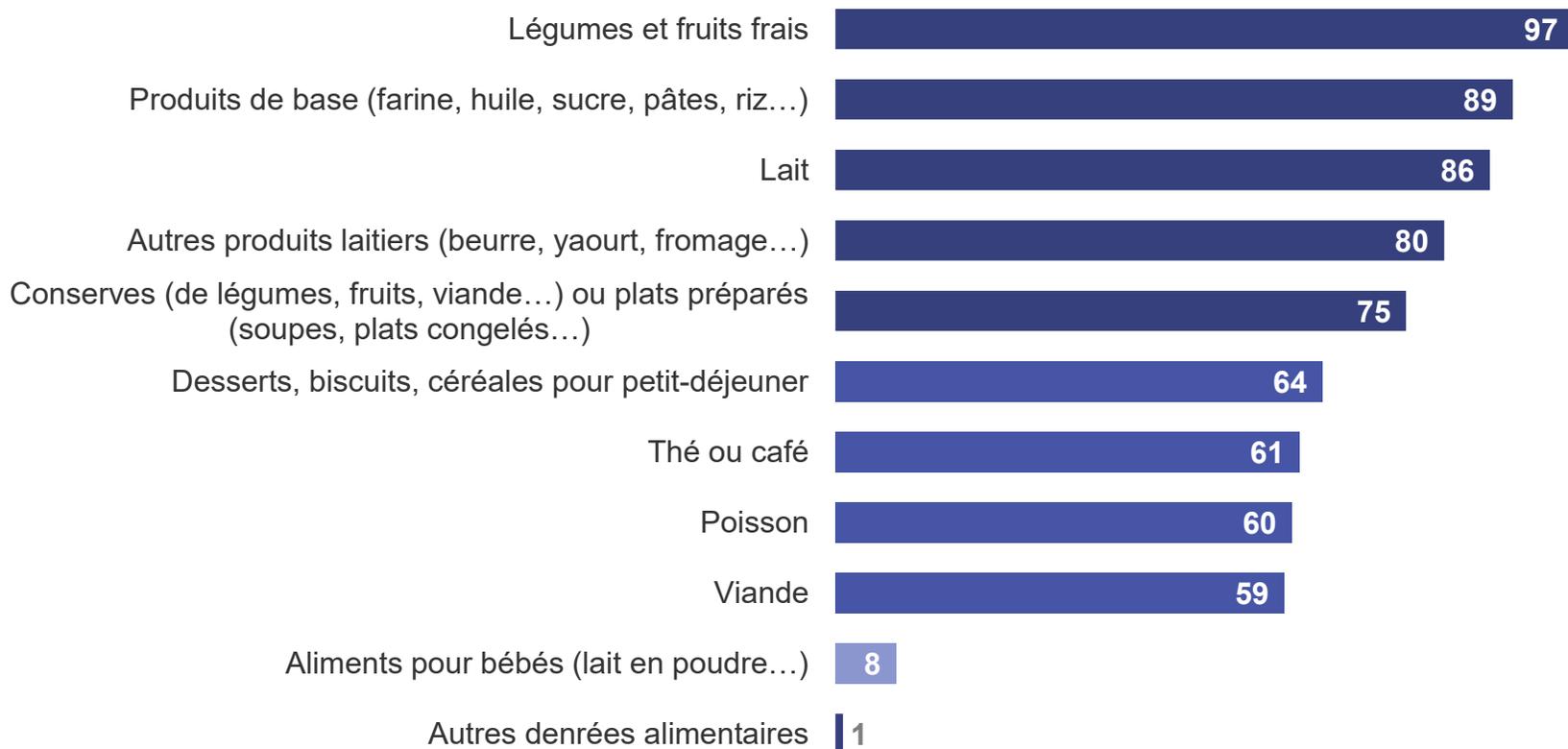
Question B6 : Les denrées alimentaires/biens qui vous ont été fournis ont-ils été utiles pour vous ou pour les personnes vivant avec vous ?

N= 34

Question B6a : Vous avez répondu «Non» ou «En partie». Pouvez-vous me dire pourquoi ?

Denrées alimentaires les plus utiles

En %

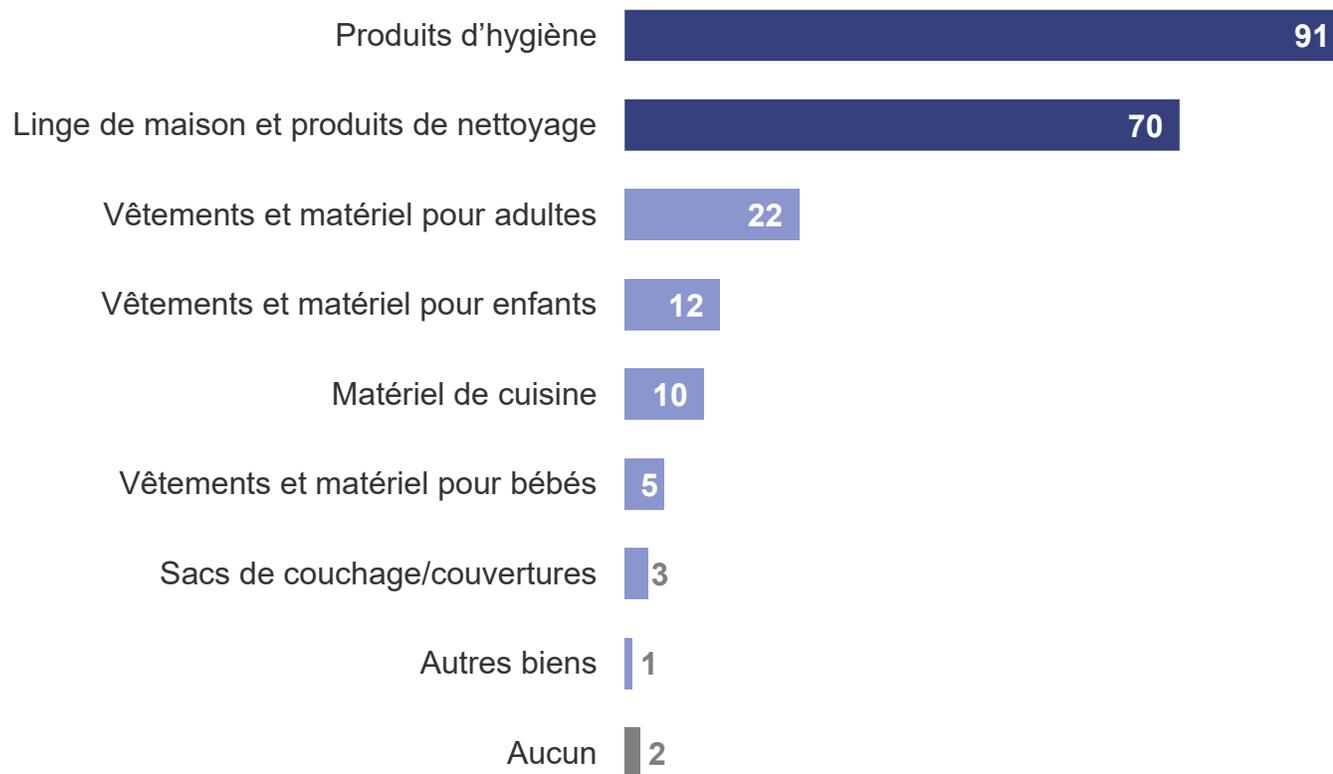


N= 521

Question B7 : Si vous avez reçu des denrées alimentaires financées par le FSE+, quelles sont celles qui vous ont été le plus utile ?

Biens les plus utiles

En %

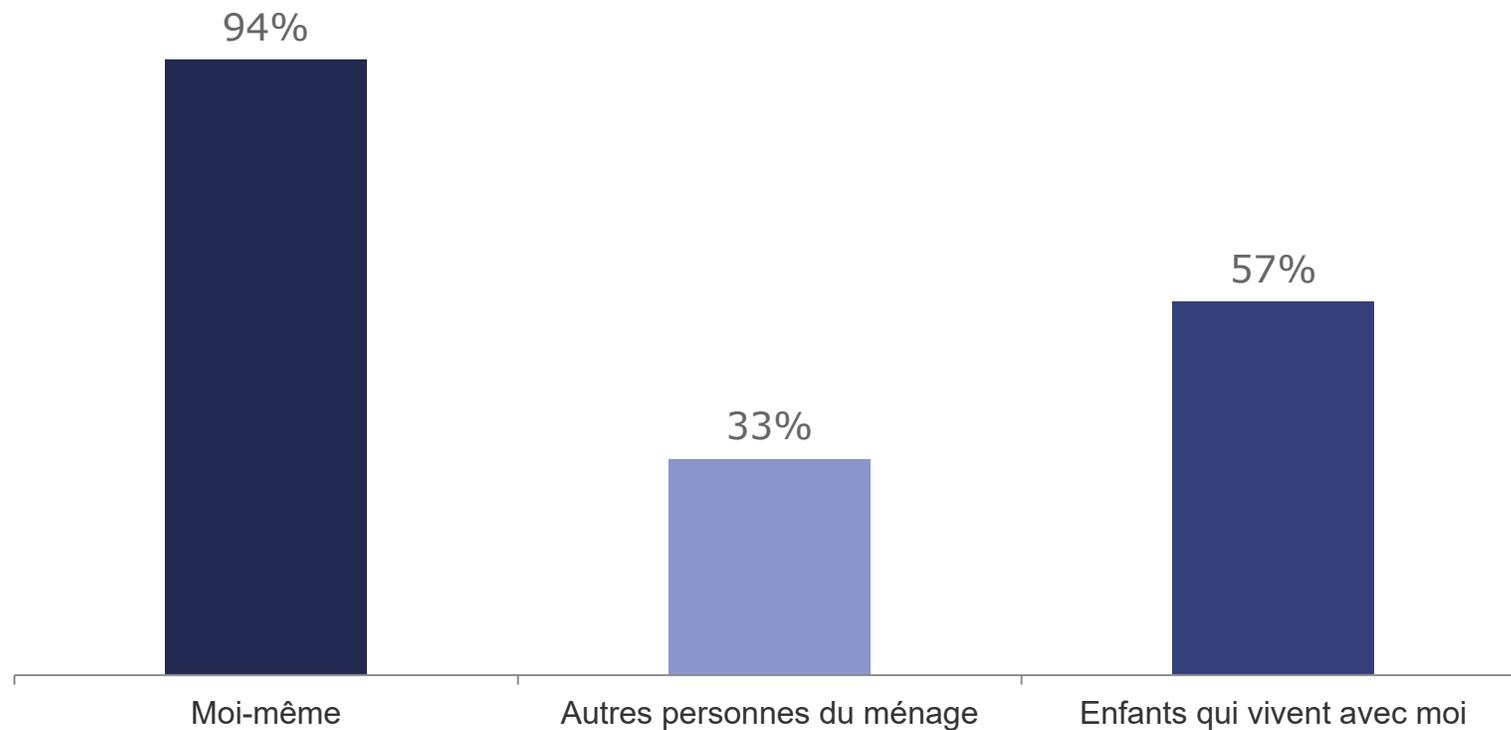


N= 521

Question B8 : Si vous avez reçu des biens financés par le FSE+, quels sont ceux qui vous ont été le plus utile ?

Bénéficiaire(s) de l'aide reçue

En %



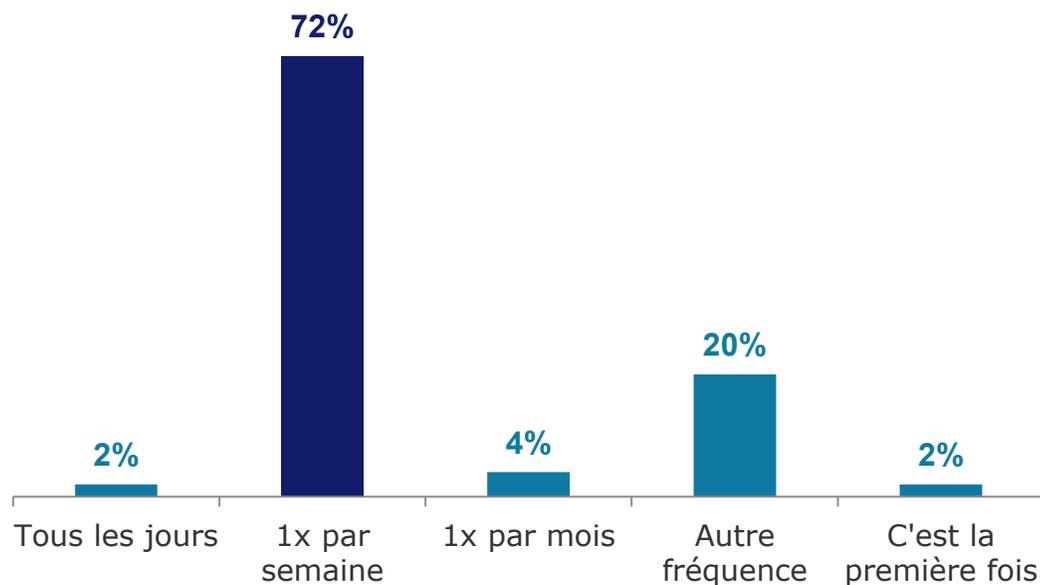
N= 521

Question B9 : À qui les denrées alimentaires/biens que vous avez reçus sont-ils destinés ?

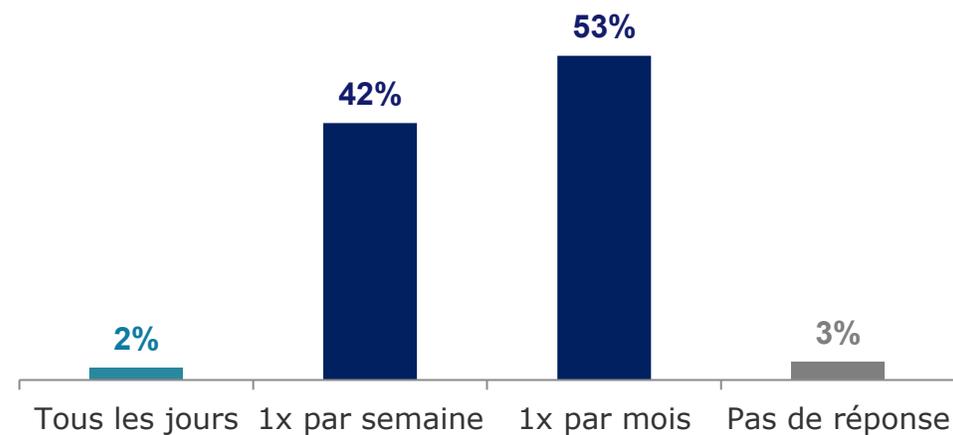
Fréquence de la demande d'aide

En %

Denrées alimentaires



Biens



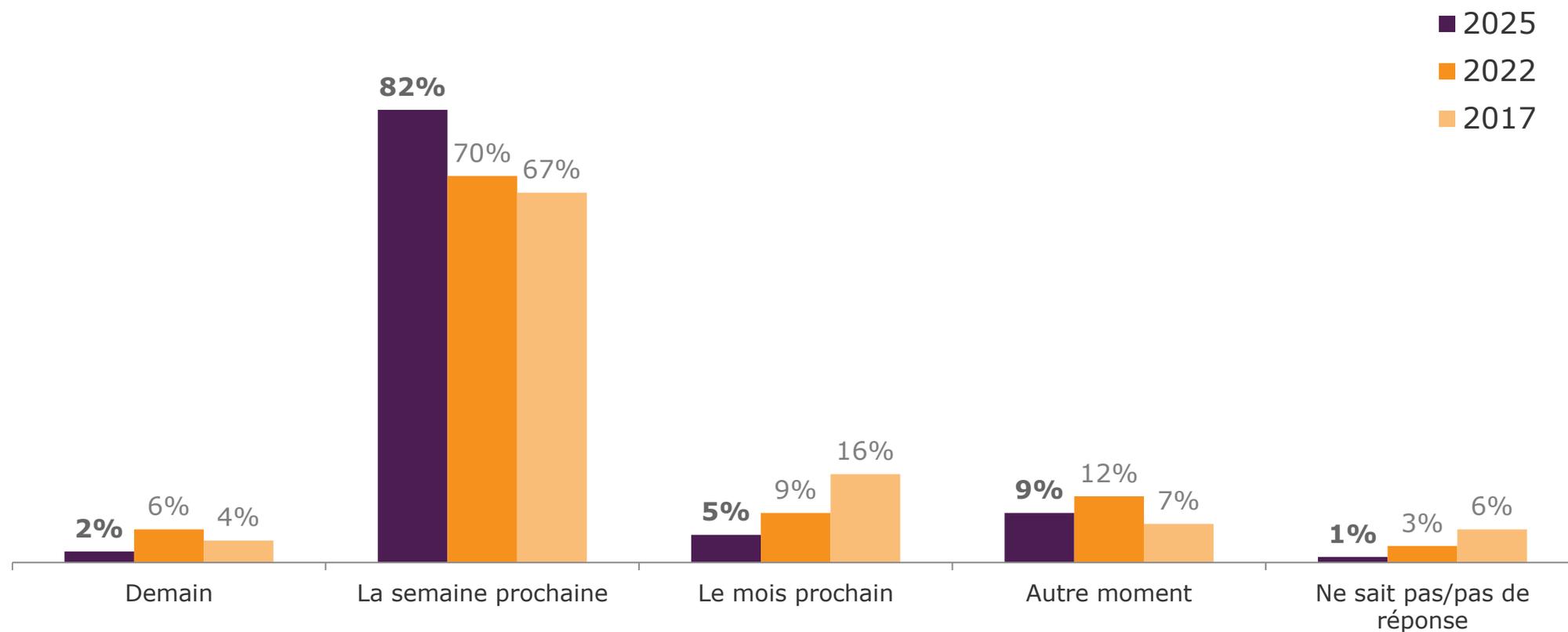
→ Voir aussi page 7 pour les modalités d'accès aux épiceries sociales.

N= 517 / 310

Question B10/B11 : À quelle fréquence avez-vous reçu des denrées alimentaires / des biens au cours de la présente année civile ?

Prochain besoin d'aide

En %



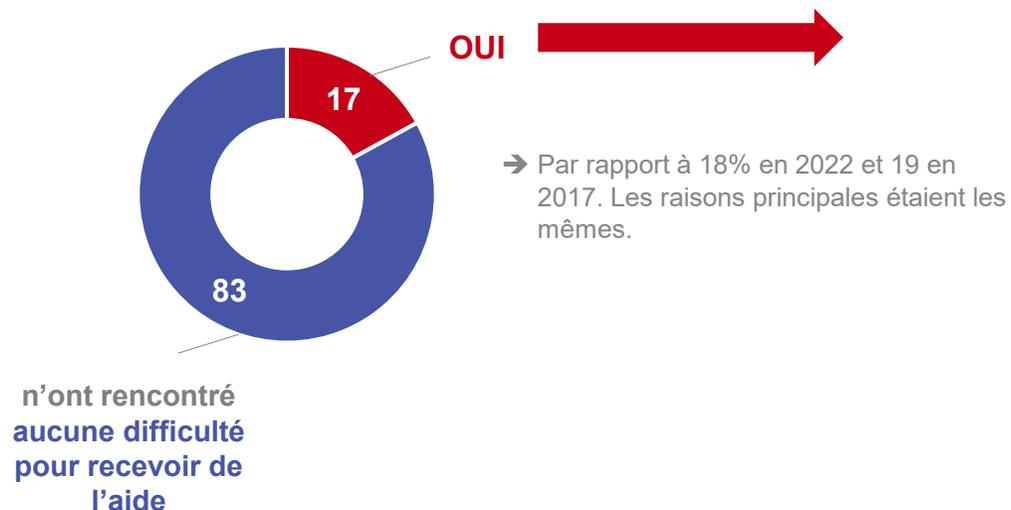
→ Voir aussi page 7 pour les modalités d'accès aux épiceries sociales.

N= 521

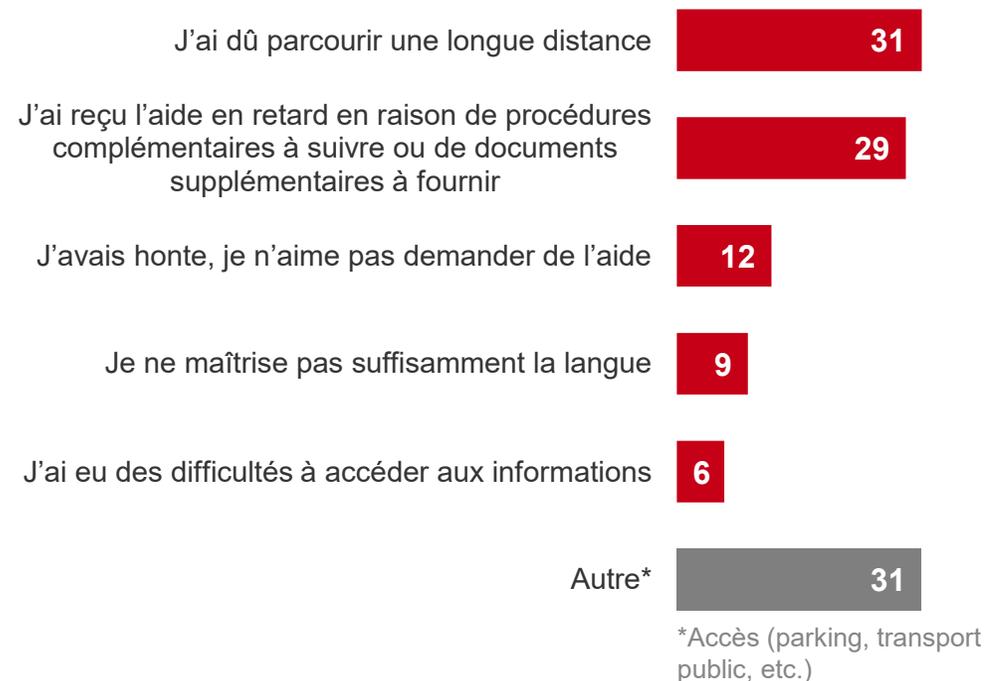
Question B12: Savez-vous quand vous aurez de nouveau besoin de la même aide?

Difficultés pour obtenir l'aide

En %



Type(s) de difficultés rencontrée(s)



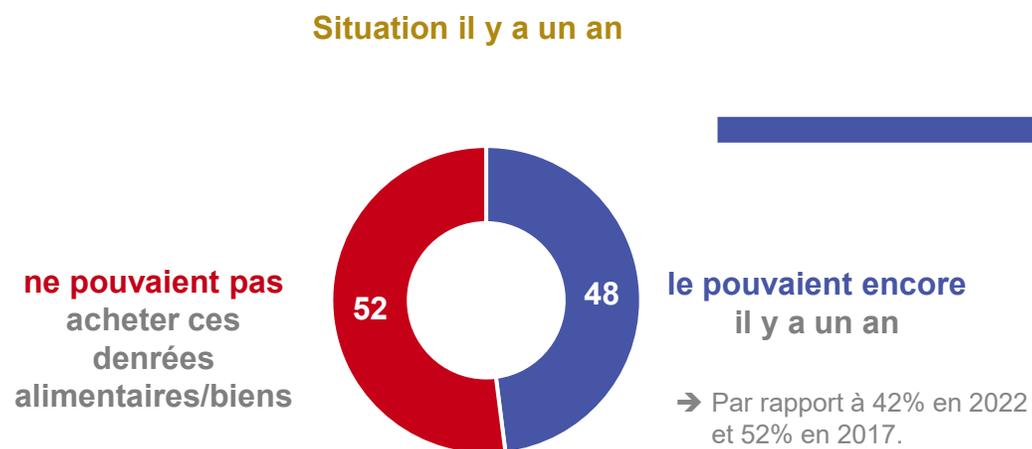
N= 521

Question B13 : Si vous avez rencontré des difficultés pour recevoir des denrées alimentaires/biens, pouvez-vous me dire de quelle nature étaient ces difficultés ?

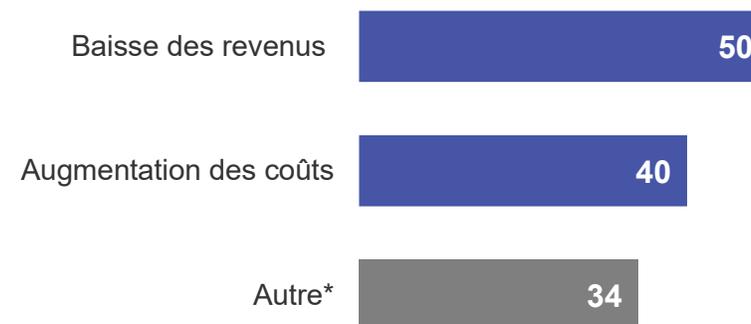
N= 85 personnes qui ont rencontré des difficultés

Capacité à acheter des denrées alimentaires/biens l'année précédente

En %



Raison(s) pour le changement de situation



*Arrivée au Luxembourg, maladie, etc.

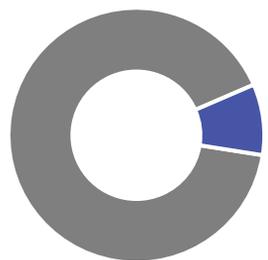
N= 521

Question B14 : Si, il y a un an, vous pouviez vous permettre d'acheter les denrées alimentaires/biens que vous venez de recevoir, pourquoi n'est-ce plus le cas maintenant ?

N= 242 personnes qui étaient en mesure, il y a un an, d'acheter les denrées alimentaires/biens qu'ils viennent de recevoir

Type(s) de conseil reçu(s)

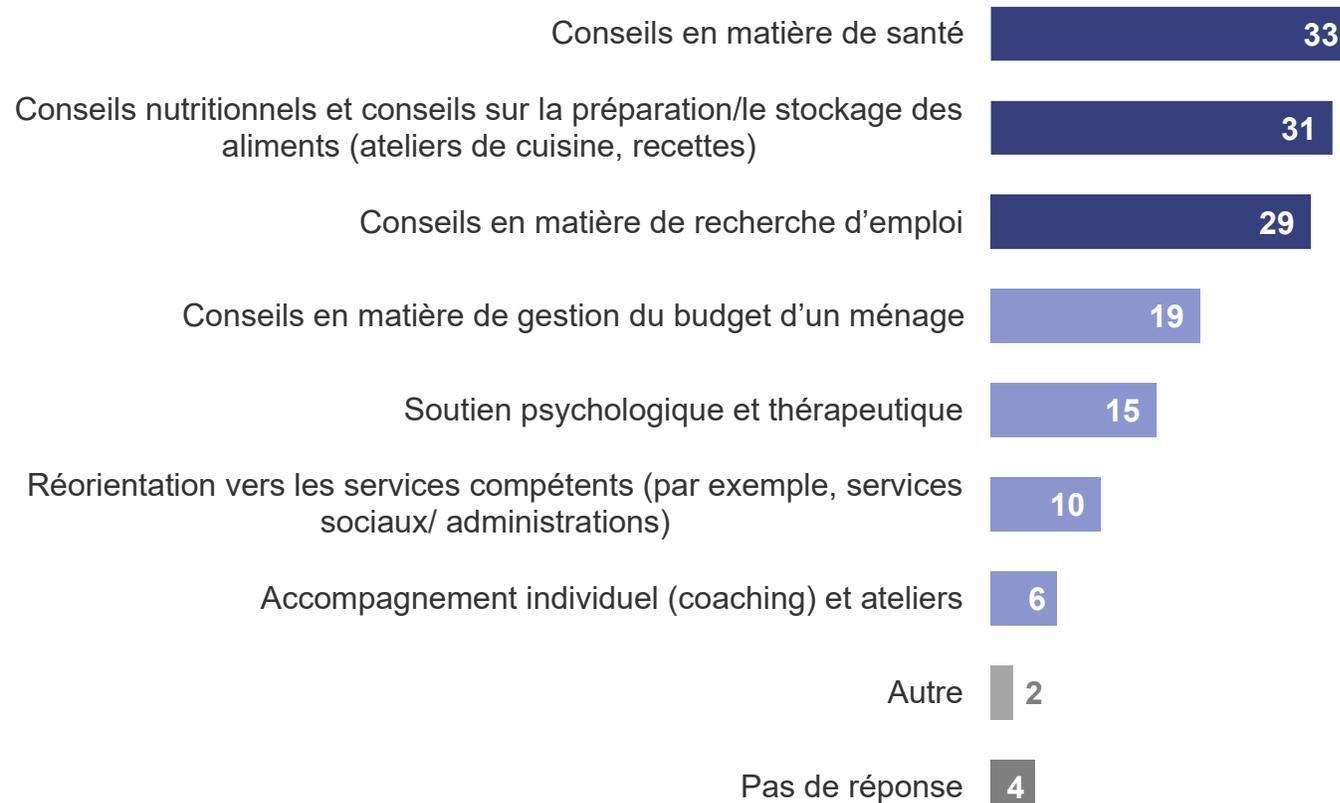
En %



91% n'ont pas reçu des conseils

9% ont reçu des conseils

→ Par rapport à 62% en 2022 et 68% en 2017.
(Attention : adaptation de la formulation de la question.)

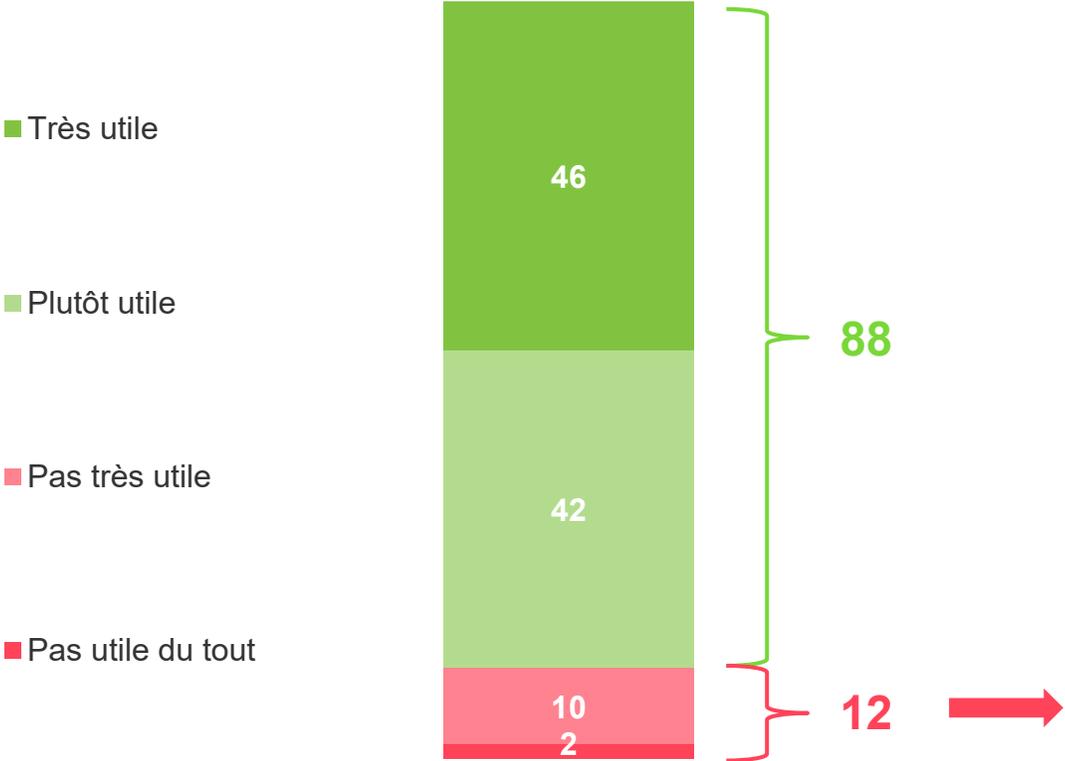


N= 48 personnes qui ont reçu des conseils

Question B15 : Quel(s) type(s) de conseils ou d'orientations recevez-vous (plusieurs réponses possibles) ?

Utilité du conseil reçu

En %



La principale raison pour laquelle les conseils n'ont pas été jugés utiles est qu'ils n'ont eu aucun impact sur la situation des bénéficiaires.

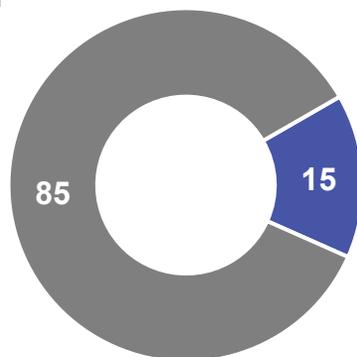
N= 48 personnes qui ont reçu des conseils
Question B15a : À quel point avez-vous trouvé le conseil ou l'orientation reçue utile ?

N= 6 personnes qui n'ont pas trouvé le(s) conseil(s) utile(s)
Question B15b : Si le conseil ou l'orientation n'a pas été utile, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

Commentaires (1/2)

En %

- Oui
- Non



8% - commentaires concernant les produits (disponibilité, qualité, quantité, variété, etc.)

5% - commentaires positifs

2% - autres commentaires (accessibilité, etc.)

Exemples :

- Plus de fruits et légumes et aussi des œufs.
- Plus de variété alimentaire, viande halal.
- lessen fir Bébéeën.
- Horaires pas convenables pour les gens qui travaillent.
- Limited quantity.
- Méi Diversitéit bei de Produiten.
- Organisation avec les clients pour qu'ils ne prennent pas tous les produits,
- Very grateful to receive help here and to save money.
- Et ass gutt dass et sou Geschäfte gëtt.
- Je pense sincèrement que l'aide alimentaire est une initiative qui soulage et contribue très bien au soutien des familles en difficulté et ne devrait pas s'arrêter vu comment le coût de la vie augmente. Merci pour tout.

N= 521

Question B19 : Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos de l'aide que vous avez reçue ?

Commentaires (2/2)

3 catégories principales

Demandes d'amélioration de l'offre alimentaire

- Manque de produits spécifiques : viande (notamment halal), poisson, légumes, fruits, œufs, huile, boissons, pain
- Demande de plus de variété et de diversité dans les produits proposés
- Produits spécialisés : nourriture pour bébés/enfants, produits végétariens, condiments
- Qualité : plaintes sur la qualité alimentaire, notamment en été

Appréciation et reconnaissance du service

- Gratitude pour l'existence de cette aide
- Satisfaction générale
- Reconnaissance du personnel
- Importance de l'aide face à l'augmentation du coût de la vie

Organisation et accessibilité du service

- Horaires d'ouverture jugés inadaptés, surtout pour les personnes qui travaillent
- Temps d'attente trop long et organisation des files d'attente
- Quantités limitées et disponibilité des produits (frigos vides, premier arrivé premier servi)
- Accessibilité : problèmes de parking

N= 521

Question B19 : Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos de l'aide que vous avez reçue ?

Merci

Manon Breden

Manon.Breden@ilres.com

t +352 49 92 9-5081

Ilres | 41, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange | +352 49 92 91 | www.ilres.com

ILRES

Enquête structurée relative au soutien direct fourni au titre du FSE+
pour lutter contre la privation matérielle



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail



Commission
européenne